



CHARTRE DE L'ETUDIANT

Le début de votre aventure au sein de l'Yncubator...

Un engagement de votre part... Et de la nôtre!

Entre l'Yncubator, chemin du Cyclotron, 6 à 1348 Louvain-la-Neuve, représenté par Mme Sophie Neu

Et

Madame/Monsieur,..... domicilié(e) (rue) (n°)
à (code postal) (ville)....., né(e) le/..... /..... ,
étudiant à (nom de l'école/université)....., l'orientation/faculté
suivante..... et étant en..... (année).

Adresse mail :

*Numéro de GSM :

Nom du projet (même provisoire):

ci-après dénommé « le porteur de projet », il est convenu ce qui suit.

PREAMBULE

L'Yncubator est l'incubateur pour étudiants du Brabant wallon, financé par la Région wallonne au travers de la Sowalfin et créé par le CEI Louvain (Centre d'Entreprise et d'Innovation).

L'Yncubator offre un programme de formations et de coaching individuel aux étudiants/jeunes diplômés en Brabant wallon afin de les accompagner à la création

d'entreprise en parallèle à leurs études. Cet accompagnement s'étale sur un an et peut être renouvelé pour une année supplémentaire.

1. OBJECTIF

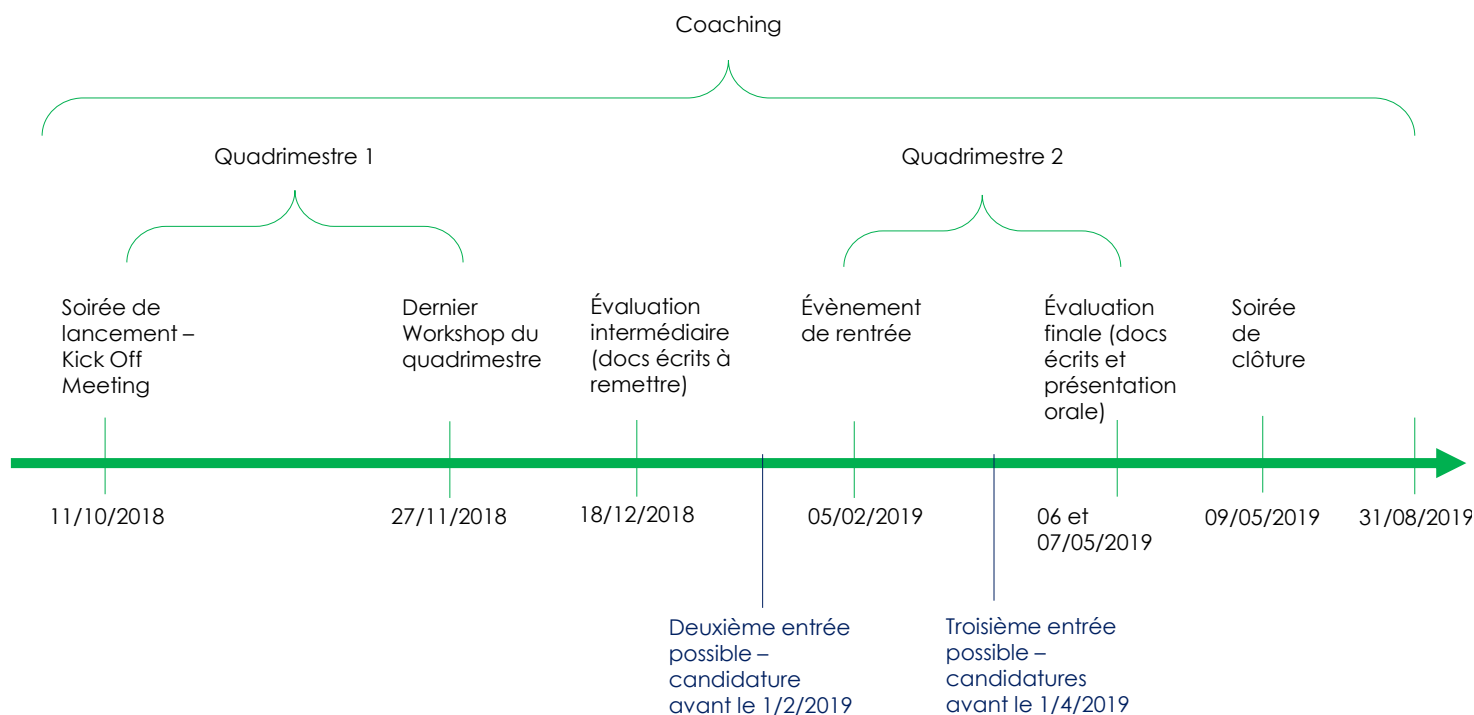
L'Yncubator a pour mission d'accompagner tout étudiant/jeune diplômé du Brabant wallon, ayant une idée entrepreneuriale innovante, dans la création de son entreprise, dans tout secteur d'activité.

2. OFFRE

L'offre d'accompagnement de l'Yncubator comprend, en journée ou en soirée :

- Des ateliers collectifs (en soirée)
- Des séances de coaching personnalisées
- Des événements de networking
- La possibilité d'activer des heures de consultations avec des experts
- Un espace co-working mis à disposition des incubés 24h/24
- La plateforme Wikipreneurs (outils entrepreneuriaux, suivi de coaching)

3. PARCOURS Yncubator 2018-2019:



Lors des sessions de formation et du coaching individuel, plusieurs objectifs seront à atteindre.

Lors de la première année, une évaluation intermédiaire a lieu 10 semaines après l'entrée au sein de l'Yncubator, soit le lundi 17/12/2018 pour les incubés rentrés le 11/10/2018. Cette évaluation est basée sur plusieurs documents à déposer sur Wikipreneurs après avoir été validés par votre coach. Les documents demandés sont les suivants :

- Un « Business Model Canvas ».
- Une analyse de votre marché.
- « Un P&L carton de bière », c'est-à-dire une première analyse financière sur la faisabilité et rentabilité de votre projet.
- Une « convention de collaborateurs » entre les différents porteurs pour un même projet.

Sur base de ces objectifs, il sera décidé de la poursuite ou non du parcours dans l'Yncubator.

Une deuxième évaluation est également prévue après la première année afin de voir si le(s) porteur(s) de projet peu(ven)t renouveler la présente convention pour une seconde année. Les dates retenues sont les 6 et 7 mai 2019. Lors de cette évaluation, les porteurs viennent présenter leur projet et son état d'avancement devant le comité de l'Yncubator, et doivent également remettre les documents suivants à leur coach :

- L'évolution du « Business Model Canvas ».
- Le plan financier
- Les « Next steps » du projet.
- Un « Executive Summary ».

Cette évaluation se fait aussi pour les projets en fin de parcours des deux ans d'accompagnement pour pouvoir faire le point et proposer le programme « alumni » pendant un an.

4. PROGRAMME DES FORMATIONS au CEI 1

Quadrimestre 1 (octobre à décembre) :

Date		Évènement	Horaires	Formateur(s)
Jeudi	27-sept	Soirée découverte de l'Yncubator	18h00 à 21h30	
Jeudi	11-oct	Après-midi de workshops pour les nouveaux entrants	13h à 18h	Nicolas Fries (Nyuko), Françoise Lombaerde & Sophie Neu (Yncubator)
Jeudi	11-oct	Soirée de lancement pour tous	18h à 21h30	
Mardi	16-oct	Workshop : Connaître et améliorer l'impact sociétal de son projet	18h30 à 22h30	Jean-Michel Scheuren (Shift21)
Lundi	22-oct	Workshop : Etude de marché et stratégie marketing	18h30 à 22h30	Sébastien Legrain (BeNov)
Lundi	29-oct	Workshop : Lean Startup - prototypage	18h30 à 22h30	Laurent Mikolajczak (Jackanova)
Mardi	6-nov	Workshop : Gestion de projet - comment gérer au mieux ses journées et son projet.	18h30 à 22h30	Martin Nera (CEI)
Lundi	12-nov	Workshop : Communication - relation presse et outils de communication	18h30 à 22h30	Marco Hellemans (Dynamite)
Mardi	20-nov	Workshop : Pitch - quel contenu y mettre?	18h30 à 22h30	Vincent Dussaiwoir (Audemus)
Mardi	27-nov	Workshop : Marketing digital	18h30 à 22h30	Stefan Ifrim (Frimgle)
Lundi	18-déc	Remise des documents écrits pour l'évaluation intermédiaire pour les projets de 1ère année.	18h30 à 22h30	

Quadrimestre 2 (février à mai):

Date		Évènement	Horaires	Formateur(s)
Mardi	5-févr	Evènement de rentrée	A confirmer	
Jeudi	7-févr	Workshop : Les aspects juridiques	18h00 à 22h30	Nicolas Hamblenne (Koan)
Lundi	11-févr	Workshop : La propriété intellectuelle	18h30 à 22h30	Christian Meyers (OBPI)
Lundi	18-févr	Workshop : Le plan financier (partie 1)	18h30 à 22h30	Marie-Hélène Van Eyck (MD Medical)
Lundi	25-févr (à confirmer)	Workshop : La vente	18h30 à 22h30	A confirmer
Lundi	11-mars (à confirmer)	Workshop : Les sources de financements	18h30 à 22h30	Bernard Tilkens (Next Steps)
Mardi	12-mars	Workshop : comment bien répartir les parts de votre société?	18h30 à 22h30	Olivier Griffet (Apricot Consultant)
Lundi	18-mars	Workshop : Le plan financier (partie 2)	18h30 à 22h30	Marie-Hélène Van Eyck (MD Medical)
Lundi	25-mars	Semaine de l'étudiant entrepreneur en Wallonie (Lundi = LLN)	13h à 20h	
Jeudi	28-mars (à confirmer)	Workshop : comptabilité	18h30 à 22h30	A confirmer
Lundi	1-avr	Workshop : Le pitch - pratique orale	18h30 à 22h30	Vincent Dussaiwoir (Audemus)
Jeudi	4-avr	Workshop : Le pitch - pratique orale (même atelier que le 1/4/2019, à vous de choisir la date)	18h30 à 22h30	Vincent Dussaiwoir (Audemus)
Lundi	22-avr	Workshop : Le pitch - approfondissement - préparation M&M	18h30 à 22h30	Vincent Dussaiwoir (Audemus)
Jeudi	25-avr	Forum Mind & Market	13h30 à 18h30	
Lundi	29-avr	Rendez-vous individuels avec experts (13h à 18h)	sous forme de rdv individuel	
Lundi	29-avr	Workshop : Les formes juridiques et les démarches administratives	18h30 à 22h30	Stéphanie Gowenko (UCM) - Flora Kocovski (Sowecsom)
Lundi & Mardi	6 & 7 mai	Evaluation finale	sous forme de rdv individuel	
Jeudi	9-mai	Soirée de clôture	A confirmer	

5. ENGAGEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

Les porteurs de projets s'engagent à participer aux différentes activités organisées par l'Yncubator, à savoir :

- a. **Les workshops** : Une vingtaine de workshops est programmée tout au long de l'année, en tenant compte de l'agenda académique (blocus, examens, ...). Nous vous invitons à participer à une sélection de workshops faite avec votre coach ou sur base volontaire, en fonction de l'état d'avancement de votre projet. Ces formations sont l'occasion de développer vos compétences par rapport à une thématique bien précise, de confronter vos idées avec les participants, et également d'avoir un autre regard professionnel sur votre projet. Ces formations sont concrètes et directement applicables à votre projet. Ce sont également les principaux moments pour échanger et interagir avec les autres porteurs de projets. L'inscription aux workshops se fait via la plateforme « Wikipreneurs », maximum deux jours avant la date du workshop.
- b. **Les coachings** : Les porteurs de projets s'engagent à participer à un accompagnement personnalisé qui est prévu en moyenne 1x/tous les 15 jours. Chaque session de coaching doit être préparée au préalable en fonction des « to do » du coaching précédent. Les porteurs ont un réel rôle d'acteur. Ils viendront au rendez-vous avec du contenu et des questions afin de faire avancer leur projet d'entreprise. Le rendez-vous de coaching se termine par un bref rapport à encoder sur la plateforme Wikipreneurs par le porteur de projet.
- c. **Le Networking** : Les porteurs de projets se rendront disponibles pour participer aux différents événements proposés par l'Yncubator, afin de se donner les moyens de développer davantage leur projet d'entreprise. L'évènement incontournable est le « Forum Mind & Market » pour lequel nous demandons la présence de tous les porteurs de projets. Ce forum aura lieu le 25 avril 2019 à Louvain-la-Neuve.
- d. **L'Interaction** : un point primordial pour l'Yncubator est la participation de chacun au développement de l'ensemble des projets de l'Yncubator. Nous attendons de vous une participation active, de l'interaction auprès de l'ensemble des projets ainsi qu'une attitude d'ouverture et d'écoute quant aux différentes remarques émises par la communauté. La philosophie de l'Yncubator s'inscrit dans la collaboration de chacun aux projets des autres.
Différents événements seront également organisés tout au long de l'année afin d'apprendre à mieux se connaître et afin de renforcer la communauté de l'Yncubator, avec les anciens et les nouveaux.
- e. **Wikipreneurs** : « Wikipreneurs » (<https://ceilln.wikipreneurs.com>) est la plateforme de référence pour tout l'accompagnement au sein de l'Yncubator. Elle est utilisée pour l'inscription aux workshops et le suivi des coachings. Vous y trouverez l'agenda (workshops, activités, events), les supports des formations et divers outils liés à la création d'entreprises. Un espace personnel vous sera réservé pour le dépôt des documents propres au projet. Cette plateforme est l'outil principal pour toute la communication de l'Yncubator. Merci de vérifier que vous y êtes bien inscrits en porteur de projet principal ou comme associé au projet une fois que vous avez été sélectionné officiellement.

- **Votre profil :** Il vous est demandé de remplir méticuleusement votre profil sur la plateforme Wikipreneurs, autant pour les informations concernant le(s) porteur(s) de projet que pour le projet. Wikipreneurs est la plateforme de référence pour l'information véhiculée concernant les projets de l'Yncubator. Que ce soit pour notre site web ou pour d'autres outils de communication, nous allons puiser l'information sur Wikipreneurs. Veillez donc à toujours être à jour. Merci.
 - **Rapport de coaching :** Chaque coaching fait l'objet d'un « rapport d'entretien » sur Wikipreneurs. Le porteur de projet ainsi que le coach doivent donc s'assurer de l'encodage de ce rapport avant la fin de chaque séance de coaching.
 - **Dépôts des documents à valider pour l'évaluation :** Les documents demandés pour les différentes évaluations prévues seront déposés et centralisés sur la plateforme Wikipreneurs après validation du coach.
- f. **Visibilité :** Les porteurs de projets s'engagent à mentionner dans leur communication qu'ils sont accompagnés par l'Yncubator.

Les porteur de projets acceptent d'être filmés et pris en photo lors des activités organisées dans le cadre de l'Yncubator et donnent l'autorisation de la diffusion d'images sur lesquelles ils apparaissent aux organisateurs dans le cadre du projet d'incubation ; que ce soit sur les réseaux sociaux, des sites internet ou sur quelconque outils de communication.

6. ENGAGEMENT DE L'YNCUBATOR

L'Yncubator s'engage à :

- Aider les participants dans toutes les démarches relatives au développement de leurs projets d'entreprise.
- Proposer un plan de formation cohérent.
- Leur donner accès à un espace de travail professionnel (coworking Yncubator et salles de réunions sur réservation via la réceptionniste).
- Les coaches/entrepreneurs en résidence/partenaires s'engagent à fournir une aide concrète et à accompagner au mieux les porteurs de projets.
- Communiquer sur l'Yncubator et donc donner de la visibilité aux projets incubés.
- Mettre à disposition un panel d'experts.
- Informer et convier les porteurs de projets à un maximum d'évènements liés à leur projet.

7. LA DETTE D'HONNEUR

Tous les services sont offerts gratuitement aux étudiants sélectionnés. Néanmoins, l'ensemble des services proposés par l'Yncubator sur les deux ans ont une valeur de 10 000 €/personne. Il s'agit donc d'un réel investissement pour soutenir les jeunes porteurs de projet dans la création de leur entreprise ! Nous attendons donc un réel investissement dans le programme offert !

Lorsque le(s) porteur(s) de projet commence(nt) à facturer et à avoir du bénéfice, il est prévu une contribution symbolique envers l'Yncubator de la part des bénéficiaires, et ce jusqu'à trois ans après la sortie du dispositif. Cette participation s'élève à un montant fixe unique de 900€ par personne incubée. Le remboursement de cette « dette d'honneur » pourra être étalé sur plusieurs mois, en fonction du bénéfice rentré. Merci de tenir informé l'Yncubator de votre première facture émise.

8. DUREE DE L'ENGAGEMENT

La présente charte prend effet à compter de sa signature et vaut pour un an. Ce contrat est renouvelable pour un an sous réserve que les projets soient retenus par le comité de l'Yncubator.

9. CONFIDENTIALITE

Il est expressément convenu que toutes les informations relatives aux méthodes, procédés techniques ou toutes autres informations communiquées entre les parties sont considérées comme confidentielles par les parties et ne pourront être communiquées à tout tiers, hors les cas rendus strictement nécessaires à apprécier ponctuellement et en concertation. La confidentialité aura une durée de 2 ans à partir de la date de cette charte d'engagement.

10. COORDONNEES DE CONTACT

Pour toute information complémentaire concernant l'Yncubator, la personne de contact est Sophie Neu – Responsable de l'Yncubator - sneu@ceilln.be – 0471/99.63.39

11. REGLEMENT GENERAL DE LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

Les porteurs de projet acceptent que leurs données personnelles communiquées à l'Yncubator soient reprises dans les rapports officiels demandés par la Sowalfin qui est l'organe de la Région wallonne finançant le programme. Le traitement des données à caractère personnel s'effectue conformément à la législation européenne sur la protection de la vie privée (RGPD).

Merci de cocher la case ci-contre pour accord.

Lu et approuvé :

Fait à Louvain-la-Neuve

Le

Pour l'Yncubator

Le porteur de projet